

GEFICAR

Société Anonyme au capital de €2.640.000
Siège Social : Rue de la Reine Blanche
78955 CARRIERES SOUS POISSY

403 237 167 R.C.S VERSAILLES

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR LES COMPTES CONSOLIDES

A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU JEUDI 26 SEPTEMBRE 2024

Chers Associés,

Nous vous avons convoqués en Assemblée Générale, conformément à la loi et aux statuts, pour vous présenter notre rapport sur les comptes consolidés au 31 mars 2024 et les soumettre à votre approbation.

La lecture du rapport de vos Commissaires aux Comptes vous donnera toutes informations quant à la régularité des comptes qui vous sont présentés.

De notre côté, nous sommes à votre disposition pour vous apporter toutes précisions et tous renseignements complémentaires qui pourraient vous paraître opportuns.

Compte tenu de la position de notre Société à la tête d'un Groupe, et de son contrôle exclusif sur plusieurs entreprises, nous vous présentons les comptes consolidés de la société pour l'exercice clos le 31 mars 2024.

Périmètre de consolidation :

- La Société SODICA CARRIERES, Société Anonyme au capital de €7.200.000, dont le siège est à CARRIERES SOUS POISSY (78955) Route d'Andrézy,
- La Société CARDIS, Société Anonyme au capital de €160.000, dont le siège est à CARRIERES SOUS POISSY (78955) rue de la Reine Blanche,
- La Société SCI BERTAUX, Société Civile au capital de €8.000, dont le siège est à CARRIERES SOUS POISSY (78955) Route d'Andrézy,

La Société PROGRES, filiale de la Société CARDIS, a été considérée, eu égard au total, bilan et chiffre d'affaires, comme non significative et n'entre donc pas dans le périmètre de consolidation.

Nous vous rappelons que la société SCI DU CHEMIN DE PISSEFONTAINE, Société Civile au capital de €7.500, dont le siège est à CARRIERES SOUS POISSY (78955) Route d'Andrézy a été dissoute par décision du 14 avril 2023.

Exercice clos le 31 mars 2024 :

La Société GEFICAR clôture au 31 mars 2024 alors que ses filiales clôturent au 31 décembre 2023 et que la Société SODICA CARRIERES clôture au 31 janvier 2024. Il n'a pas été établi de situation intermédiaire et ce sont les positions des comptes aux dates de clôture des différentes unités qui ont été retenues. Les écarts générés par les différences de soldes ont été portés dans les comptes d'écart de consolidation actif et passif.

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2024, le Groupe a réalisé des ventes de marchandises pour un montant de €89.637.045.



La production de biens et services s'est élevée à €2.456.586.

Nous enregistrons également :

- des reprises sur amortissements et provisions pour €223.762,
- des autres produits pour €441.338,
- des subventions pour €9.333.

De sorte que les produits d'exploitation se sont élevés à €92.768.063.

Les produits financiers se sont élevés à €71.246.

Les charges d'exploitation totalisent à €89.613.714 et les charges financières à €73.551.

Il en résulte un résultat courant avant impôt de €3.152.045, lequel après incidence de produits exceptionnels pour €250, de charges exceptionnelles pour (€8.333), de la participation des salariés pour €165.084, d'un intéressement pour €478.171, d'un impôt sur les sociétés différé de €12.481 et après prélèvement d'un impôt sur les bénéfices de €526.450, laisse apparaître un résultat consolidé d'ensemble de €1.961.777 et un résultat de groupe €1.954.767 du fait de la part des intérêts minoritaires qui s'élève à €7.009.

Nous vous précisons que la consolidation vise à présenter la situation financière et les résultats d'un groupe de Sociétés, comme si celles-ci ne formaient qu'une seule entité. Elle offre aux actionnaires la possibilité d'évaluer la rentabilité de leur investissement et de mesurer l'opportunité et l'efficacité de la stratégie de développement.

Nous vous remercions de votre attention et nous espérons que ces précisions vous permettront d'adopter les résolutions que nous allons vous soumettre.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Carole DUBOIS



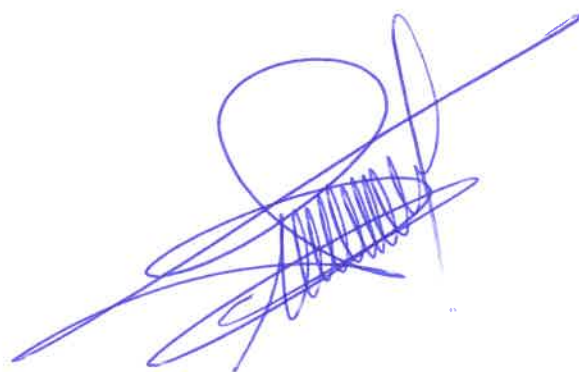
GEFICAR

Société Anonyme au capital de €2.640.000
Siège social : Rue de la Reine Blanche
78955 CARRIERE SOUS POISSY

403 237 167 RCS VERSAILLES

COMPTES CONSOLIDES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2024

BILAN CERTIFIES CONFORMES

A handwritten signature in blue ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke extending to the right.

GEFICAR - COMPTES CONSOLIDES AU 31 MARS 2024

BILAN ACTIF

	Montant brut	Amortissement Dépréciation	Montant net	Exercice n-1
Frais établissement				
Autres immobilisations incorporelles	134 922	118 945	15 977	4 750
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	134 922	118 945	15 977	4 750
ECART D'ACQUISITION TITRES	12 908 070	12 908 070	0	0
Terrains	1 424 672		1 424 672	1 424 672
Constructions	15 775 681	8 230 652	7 545 029	7 802 198
Matériel outillage	3 412 515	2 863 546	548 970	645 984
Autres immobilisations corporelles	1 359 365	1 078 363	281 002	349 703
Immob. en cours - avances et acomptes	136 048		136 048	45 000
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	22 108 281	12 172 561	9 935 720	10 267 557
Participations	7 470		7 470	7 470
Créances rattachées à des participations			0	0
Autres titres immobilisés	3 636 930		3 636 930	3 531 359
Prêts	0		0	0
Autres immobilisations financières	35 772		35 772	35 772
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	3 680 172	0	3 680 172	3 574 601
ACTIF IMMOBILISE	38 831 444	25 199 575	13 631 869	13 846 908
Stock et en-cours	4 756 170		4 756 170	4 868 207
Clients et comptes rattachés	716 646	5 368	711 279	777 993
Autres créances d'exploitation	784 111		784 111	372 930
Impôt différé actif	31 007		31 007	43 489
Valeurs mobilières de placement	3 000 000		3 000 000	520 000
Disponibilités	2 177 521		2 177 521	4 960 007
ACTIF CIRCULANT	11 465 455	5 368	11 460 088	11 542 627
Charges constatées d'avance	185 479		185 479	224 938
Charges à répartir				
COMPTES DE REGULARISATION	185 479	0	185 479	224 938
TOTAL GENERAL	50 482 378	25 204 943	25 277 436	25 614 472

GEFICAR - COMPTES CONSOLIDES AU 31 MARS 2024

BILAN PASSIF

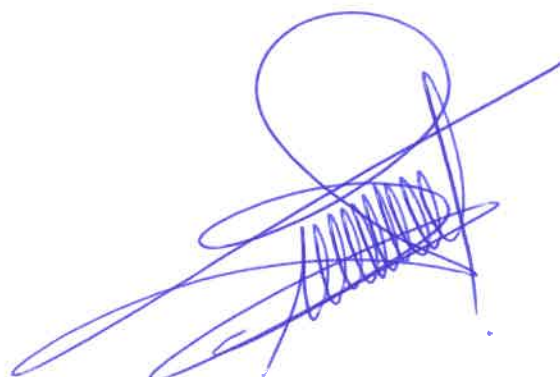
	Montant	Exercice n-1
Capital	2 640 000	2 640 000
Primes d'émission		
Ecart de conversion		
Réserve légale	264 000	264 000
Autres réserves	5 132 396	5 457 684
Réserves consolidées 106200	578 858	-929 958
Report à Nouveau		
Résultat Groupe	1 954 768	2 166 346
CAPITAUX PROPRES GROUPE	10 570 022	9 598 071
Report à Nouveau - Intérêts Minoritaires 106500	122 935	20 343
Réserves intérêts Minoritaires		
Résultat Minoritaires	7 009	112 829
INTERETS MINORITAIRES	129 944	133 172
CAPITAUX PROPRES	10 699 966	9 731 243
Autres provisions pour risques	324 212	324 212
Provision pour charges	604 785	604 785
Provision pour impôt différé		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	928 997	928 997
Emprunts	4 001 872	5 203 887
Etablissements bancaires		3 053
Dettes diverses	810 471	716 618
DETTES FINANCIERES	4 812 343	5 923 558
Avances reçues		
Fournisseurs et comptes rattachés	5 689 592	5 370 100
Dettes fiscales et sociales	2 414 758	2 485 957
Dettes sur immobilisations	72 086	29 302
Autres dettes	659 694	1 145 315
TOTAL DETTES	8 836 130	9 030 674
Produits constatés d'avance	0	0
COMPTES DE REGULARISATION	0	0
TOTAL PASSIF	25 277 436	25 614 472

GEFICAR

Société Anonyme au capital de €2.640.000
Siège social : Rue de la Reine Blanche
78955 CARRIERE SOUS POISSY
403 237 167 RCS VERSAILLES

COMPTES CONSOLIDES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2024

COMPTE DE RESULTAT CERTIFIES CONFORMES

A handwritten signature in blue ink, consisting of a large loop at the top and several horizontal strokes below it.

GEFICAR - COMPTES CONSOLIDES AU 31 MARS 2024

COMPTE DE RESULTAT

	Montant	Exercice n-1
Ventes de marchandises	89 637 045	83 595 649
Production de l'exercice biens et services	2 456 586	2 133 480
Reprises sur amortissements et provisions	223 762	78 458
Autres produits	441 338	323 904
Subventions	9 333	8 479
PRODUITS D'EXPLOITATION	92 768 063	86 139 970
Coût d'achats des marchandises	74 798 085	69 955 461
Coût d'achat des matières premières	107 197	126 196
Autres achats et charges externes	5 347 401	4 695 139
Impôts et taxes	1 200 389	1 324 668
Charges de personnel	6 783 523	6 581 235
Dotations aux amortissements et provisions	1 216 872	1 342 023
Autres charges de gestion	160 246	113 769
CHARGES D'EXPLOITATION	89 613 714	84 138 493
RESULTAT D'EXPLOITATION	3 154 350	2 001 477
Produits financiers de participation		
Produits des autres immobilisations financières	46 128	1 987
Autres intérêts et produits assimilés	24 483	1 173
Reprises provisions sur titres		
Reprises provisions sur créances financières		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placements		
Opérations en commun	635	-212
TOTAL PRODUITS FINANCIERS	71 246	2 948
Intérêts sur participations	4 412	486
Intérêts des emprunts et assimilés	52 520	57 925
Intérêts des comptes courants	3 736	515
Intérêts bancaires	12 883	15 623
Pertes s/créances rattachées		
Autres charges financières		
Dotations aux provisions sur titres		
Dotations aux provisions sur créances financières		
CHARGES FINANCIERES	73 551	74 549
RESULTAT FINANCIER	-2 305	-71 600
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	3 152 045	1 929 877

GEFICAR - COMPTES CONSOLIDES AU 31 MARS 2024

COMPTE DE RESULTAT (SUITE)

	Montant	Exercice n-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	250	1 869 541
CHARGES EXCEPTIONNELLES	-8 333	-172 512
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-8 083	1 697 029
Participation des salariés	165 084	226 533
Intéressement	478 171	176 720
IS différé	12 481	259 252
Impôt sur les bénéfices	526 450	685 226
RESULTAT NET avant Amortissement Survaleur	1 961 777	2 279 175
Amortissement des écarts d'acquisition	0	0
RESULTAT CONSOLIDE DE L'ENSEMBLE	1 961 777	2 279 175
PART DES INTERETS MINORITAIRES	7 009	112 829
RESULTAT GROUPE	1 954 767	2 166 346

RESULTAT GROUPE PAR ACTION	11,85	13,13
----------------------------	-------	-------

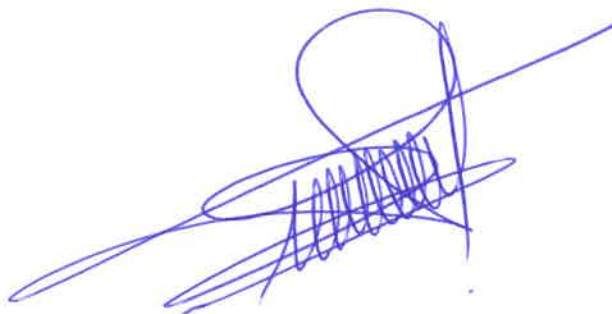
GEFICAR

Société Anonyme au capital de €2.640.000
Siège social : Rue de la Reine Blanche
78955 CARRIERE SOUS POISSY

403 237 167 RCS VERSAILLES

COMPTES CONSOLIDES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2024

ANNEXES CERTIFIES CONFORMES

A handwritten signature in blue ink, consisting of a large, stylized 'S' or 'G' shape followed by a series of horizontal and vertical strokes, possibly representing a name or a corporate seal.

**NOTE I – METHODES DE CONSOLIDATION ET INFORMATIONS
COMPLEMENTAIRES**

1 – 1 - Principes de consolidation

1 – 1 – 1 Le bilan de la société consolidante GEFICAR est établi au 31 mars 2024 ; les filiales clôturent leurs comptes au 31 décembre 2023 à l'exception de la société SODICA-CARRIERES dont la date d'arrêté se situe le 31 janvier 2024. Il n'a pas été établi de situation intermédiaire.

Nous avons retenu les positions des comptes aux dates de clôture des différentes entités.

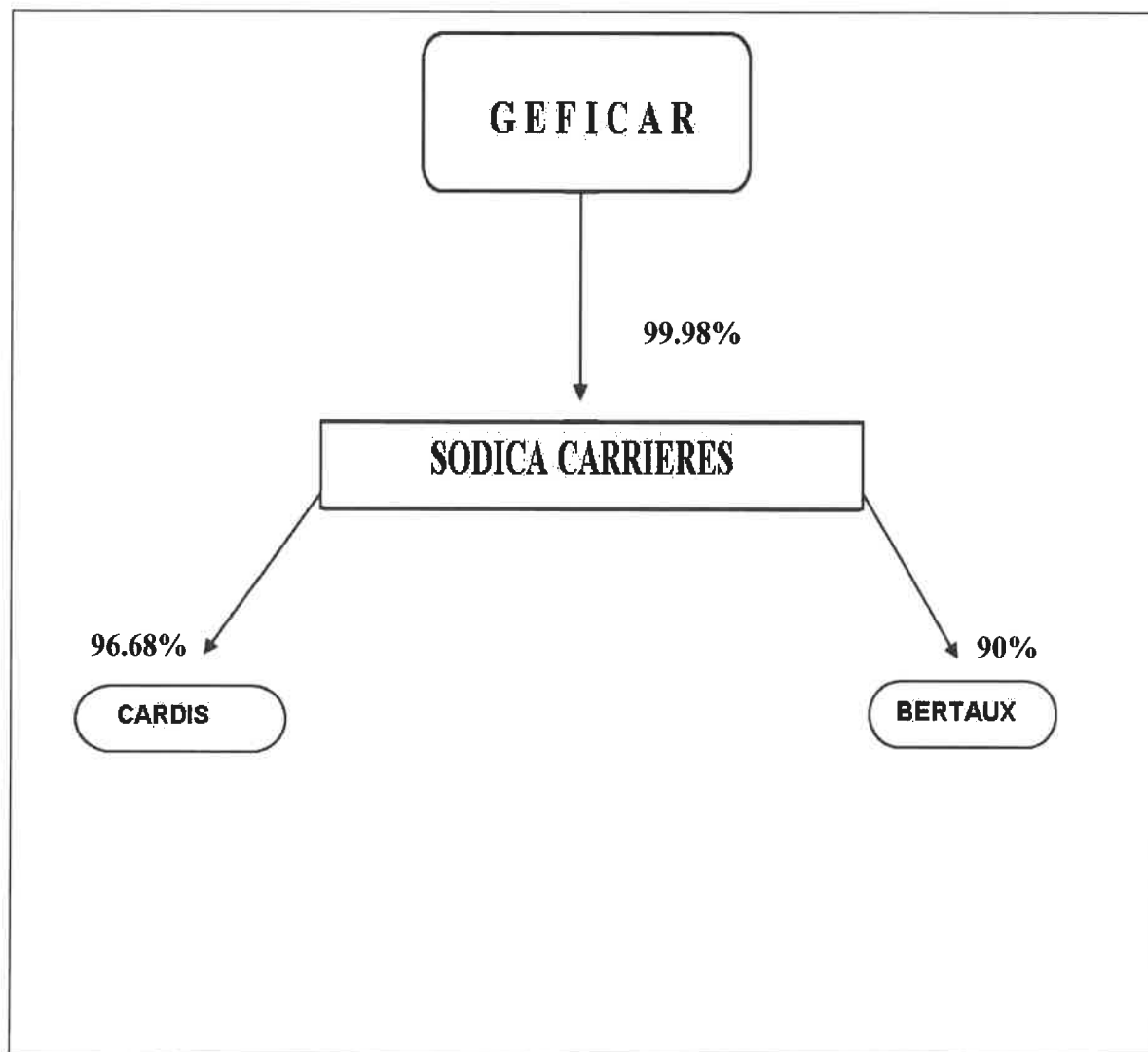
Les écarts générés par les différences de soldes ont été portés dans des comptes d'écart de consolidation actif et passif.

1 – 1 – 2 Nous avons établi les comptes consolidés conformément au règlement ANC 2020-01 relatif aux comptes consolidés.

- La méthode de référence a été appliquée aux crédits-baux.
- Les engagements de retraites sont indiqués pour leur intégralité dans l'annexe ; ils ont été évalués selon la méthode rétrospective Prorata Temporis.

1 - 2 Périmètre de consolidation

1 - 2 - 1 Organigramme



1 – 2 – 2 - Liste des entreprises consolidées et méthodes retenues

Sociétés	% contrôle			Méthodes de consolidation	% intérêt
	Direct	Indirect	Total		
Sodica-Carières	99,98		99,98	Intégration globale	99,98
Cardis		96,68	96,68	Intégration globale	96,66
Sci Bertaux		90,00	90,00	Intégration globale	89,98

La SARL PROGRESS filiale de la SA CARDIS est considérée comme non significative, eu égard aux totaux du bilan et du chiffre d'affaires, elle n'entre donc pas dans le périmètre de consolidation.

Les méthodes de consolidation sont inchangées par rapport à l'exercice clos le 31 mars 2023. Les pourcentages de contrôle et les pourcentages d'intérêt ont varié de manière non significative suite à des rachats de titres à des minoritaires.

Le périmètre de la consolidation a également été modifié (sortie de la société PISSEFONTAINE), du fait de la cession de la majorité de ses actifs en fin 2022.

1 – 3 – Principes comptables et modalités de consolidation

1 – 3 – 1 – Généralités

- Cf supra 1 – 1 – 1 pour ce qui concerne les décalages entre les dates de clôture de GEFICAR et des filiales.
- Le taux d'imposition retenu en matière de fiscalité différée est de 25%.

1 – 3 – 2 – Les écarts de première consolidation

- Est appelé «écart de 1^{ère} consolidation» la différence qui est constatée lors de l'entrée d'une entreprise dans le périmètre de consolidation entre le coût d'acquisition de ses titres et la part de l'entreprise détentrice dans ses capitaux propres y compris le résultat de l'exercice acquis à cette date. Cet écart peut être positif ou négatif.
- La valeur des titres CARDIS détenus par la société SODICA-CARRIERES a été estimée par M. Marcel LEBRIS, Commissaire aux Apports, lors de la fusion entre les sociétés CARSO et SODICA, sur le fondement des situations des deux sociétés dressées le 31 décembre 1995.
- Nous avons procédé à l'élimination des titres de participation CARDIS détenus par SODICA sur la base des capitaux propres du bilan établi à la date la plus proche du 31 décembre 1995, soit au 31 mars 1996.
- La valeur des titres SODICA détenus par la société GEFICAR a été définie par M. Claude MAYER, Commissaire aux Apports, dans un rapport daté du 15 mai 1996 en se fondant sur les comptes établis au 31 décembre 1995 des sociétés CARSO et SODICA (avant fusion)

Nous avons retenu la situation nette de ces mêmes bilans lors de l'élimination des titres SODICA.

GEFICAR

Comptes consolidés au 31 mars 2024

- Les écarts de première consolidation correspondent à la valeur des éléments incorporels incluant le fonds de commerce. Amortis sur 20 ans ils ont été traités de la manière suivante :

Sociétés	Coût acquisition titres (1)	% Cap. soc. (2)	Situation nette (3)	Valorisation dans les capitaux propres (4) = (3)x(2)	Positif	Négat.	Amortissement Antérieur	Amort. de l'exercice
Sodica/ Cardis	4.872.388	96,68	733.704 *	709.125	4.163.263	-	4.163.263	—
Geficar/ Sodica	6.503.647	99,76	3.067.103 **	3.059.742	3.443.904	-	3.443.904	

* situation nette au 31.03.1996 de la SA CARDIS

** situation nette cumulée au 31.12.1995 des SA CARSO et SODICA

- L'écart d'acquisition résultant de l'élimination des titres CARDIS est amorti à 100% à la date d'arrêté des comptes consolidés. Leur durée de détention étant supérieure à 20 ans.
- Les titres de la société BERTAUX ont été souscrits dès la création desdites sociétés. Il n'y a donc pas d'écart de première consolidation.

- Le fonds de commerce de SODICA-CARRIERES a été amorti sur 20 ans selon les mêmes règles comptables retenues en matière d'amortissement des écarts d'acquisition, il est totalement amorti.

1 – 3 – 3 – Impôt différé

Les impôts différés retraités dans les comptes consolidés présentés proviennent :

- ❑ des traitements prévus à l'article 248-8 à l'exemple des contrats de crédits-baux
- ❑ des déficits fiscaux ordinaires qui ont été activés pour la fraction que les entreprises peuvent raisonnablement espérer imputer.
- ❑ des décalages temporaires issus des provisions comptabilisées et non déductibles sur l'exercice
- ❑ le taux d'imposition retenu est le taux connu à la clôture de l'exercice, soit 25% ; l'incidence de la variation de taux est comptabilisée dans le compte de résultat en « impôt différé »

Impôts différés	Réserves antérieures	Résultat exercice	Clôture 31.03.23	31.03.2023
Situation à l'ouverture de l'exercice	Impôts différés Actif 43 489			302 741
Impôts sur les bénéfices différés		12 481		259 252
Correction fiscalité				
Situation à la clôture de l'exercice			Impôts différés actif 31 008	43 489

MARCOLLA & ASSOCIES
12 Rue Jouffroy d'Abbans
75017 PARIS

SA COGEPARC
12 Quai du Commerce
69336 LYON CEDEX 09

GREFFE

SA GEFICAR

Société Anonyme au capital de 2 640 000 €
Rue de la Reine Blanche
78700 CARRIERES SOUS POISSY

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

SUR LES COMPTES CONSOLIDES

Exercice clos le 31 Mars 2024

SA GEFICAR**SA GEFICAR****RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**
SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

Exercice clos le 31 Mars 2024

À l'Assemblée Générale de la société GEFICAR,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société GEFICAR relatifs à l'exercice clos le 31 Mars 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Fondement de l'opinion***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} Avril 2023 à la date d'émission de notre rapport.

SA GEFICAR

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

SA GEFICAR

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;

SA GEFICAR

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Fait à Paris et à Lyon

Le 13 Septembre 2024

Les Commissaires aux Comptes

MARCOLLA et ASSOCIES

Jean-Pierre MARCOLLA

COGEPARC

Kévin CHASSIGNOL, Associé

GEFICAR - COMPTES CONSOLIDES AU 31 MARS 2024

BILAN ACTIF

	Montant brut	Amortissement Dépréciation	Montant net	Exercice n-1
Frais établissement				
Autres immobilisations incorporelles	134 922	118 945	15 977	4 750
ECART D'ACQUISITION TITRES	12 908 070	12 908 070	0	0
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	13 042 991	13 027 015	15 977	4 750
Terrains	1 424 672		1 424 672	1 424 672
Constructions	15 775 681	8 230 652	7 545 029	7 802 198
Matériel outillage	3 412 515	2 863 546	548 970	645 984
Autres immobilisations corporelles	1 359 365	1 078 363	281 002	349 703
Immob. en cours - avances et acomptes	136 048		136 048	45 000
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	22 108 281	12 172 561	9 935 720	10 267 557
Participations	7 470		7 470	7 470
Créances rattachées à des participations			0	0
Autres titres immobilisés	3 636 930		3 636 930	3 531 359
Prêts	0		0	0
Autres immobilisations financières	35 772		35 772	35 772
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	3 680 172	0	3 680 172	3 574 601
ACTIF IMMOBILISE	38 831 444	25 199 575	13 631 869	13 846 908
Stock et en-cours	4 756 170		4 756 170	4 868 207
Clients et comptes rattachés	716 646	5 368	711 279	777 993
Autres créances d'exploitation	784 111		784 111	372 930
Impôt différé actif	31 007		31 007	43 489
Valeurs mobilières de placement	3 000 000		3 000 000	520 000
Disponibilités	2 177 521		2 177 521	4 960 007
ACTIF CIRCULANT	11 465 455	5 368	11 460 088	11 542 627
Charges constatées d'avance	185 479		185 479	224 938
Charges à répartir				
COMPTES DE REGULARISATION	185 479	0	185 479	224 938
TOTAL GENERAL	50 482 378	25 204 943	25 277 436	25 614 472

GEFICAR - COMPTES CONSOLIDES AU 31 MARS 2024

BILAN PASSIF

	Montant	Exercice n-1
Capital	2 640 000	2 640 000
Primes d'émission		
Ecart de conversion		
Réserve légale	264 000	264 000
Autres réserves	5 132 396	5 457 684
Réserves consolidées 106200	578 858	-929 958
Report à Nouveau		
Résultat Groupe	1 954 768	2 166 346
CAPITAUX PROPRES GROUPE	10 570 022	9 598 071
Report à Nouveau - Intérêts Minoritaires 106500	122 935	20 343
Réserves intérêts Minoritaires		
Résultat Minoritaires	7 009	112 829
INTERETS MINORITAIRES	129 944	133 172
CAPITAUX PROPRES	10 699 966	9 731 243
Autres provisions pour risques	324 212	324 212
Provision pour charges	604 785	604 785
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	928 997	928 997
Emprunts	4 001 872	5 203 887
Etablissements bancaires		3 053
Dettes diverses	810 471	716 618
DETTES FINANCIERES	4 812 343	5 923 558
Avances reçues		
Fournisseurs et comptes rattachés	5 689 592	5 370 100
Dettes fiscales et sociales	2 414 758	2 485 957
Dettes sur immobilisations	72 086	29 302
Autres dettes	659 694	1 145 315
Provision pour impôt différé		
TOTAL DETTES	8 836 130	9 030 674
Produits constatés d'avance	0	0
COMPTES DE REGULARISATION	0	0
TOTAL PASSIF	25 277 436	25 614 472

GEFICAR - COMPTES CONSOLIDES AU 31 MARS 2024

COMPTE DE RESULTAT

	Montant	Exercice n-1
Ventes de marchandises	89 637 045	83 595 649
Production de l'exercice biens et services	2 456 586	2 133 480
Reprises sur amortissements et provisions	223 762	78 458
Autres produits	441 338	323 904
Subventions	9 333	8 479
PRODUITS D'EXPLOITATION	92 768 063	86 139 970
Coût d'achats des marchandises	74 798 085	69 955 461
Coût d'achat des matières premières	107 197	126 196
Autres achats et charges externes	5 347 401	4 695 139
Impôts et taxes	1 200 389	1 324 668
Charges de personnel	6 783 523	6 581 235
Dotations aux amortissements et provisions	1 216 872	1 342 023
Autres charges de gestion	160 246	113 769
CHARGES D'EXPLOITATION	89 613 714	84 138 493
Résultat d'exploitation avant amortissement des écarts d'acquisition	3 154 350	2 001 477
Amortissement des écarts d'acquisition		
RESULTAT D'EXPLOITATION	3 154 350	2 001 477
Produits financiers de participation		
Produits des autres immobilisations financières	46 128	1 987
Autres intérêts et produits assimilés	24 483	1 173
Reprises provisions sur titres		
Reprises provisions sur créances financières		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placements		
Opérations en commun	635	-212
TOTAL PRODUITS FINANCIERS	71 246	2 948
Intérêts sur participations	4 412	486
Intérêts des emprunts et assimilés	52 520	57 925
Intérêts des comptes courants	3 736	515
Intérêts bancaires	12 883	15 623
Pertes s/créances rattachées		
Autres charges financières		
Dotations aux provisions sur titres		
Dotations aux provisions sur créances financières		
CHARGES FINANCIERES	73 551	74 549
RESULTAT FINANCIER	-2 305	-71 600
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	3 152 045	1 929 877

GEFICAR - COMPTES CONSOLIDES AU 31 MARS 2024

COMPTE DE RESULTAT (SUITE)

	Montant	Exercice n-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	250	1 869 541
CHARGES EXCEPTIONNELLES	-8 333	-172 512
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-8 083	1 697 029
Participation des salariés	165 084	226 533
Intéressement	478 171	176 720
IS différé	12 481	259 252
Impôt sur les bénéfices	526 450	685 226
RESULTAT NET	1 961 777	2 279 175
RESULTAT CONSOLIDE DE L'ENSEMBLE	1 961 777	2 279 175
PART DES INTERETS MINORITAIRES	7 009	112 829
RESULTAT GROUPE	1 954 767	2 166 346

RESULTAT GROUPE PAR ACTION	11,85	13,13
-----------------------------------	--------------	--------------

CONSOLIDATION GROUPE GEFICAR AU 31 MARS 2024

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE (Méthode indirecte)

		31/03/2024	31/03/2023
Flux de trésorerie liés à l'activité			
Résultat net des sociétés intégrées		1 961 777	2 279 175
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie			
amortissements et provisions		1 114 544	1 065 135
variation des impôts différés		12 481	259 252
plus ou moins values de cession		8 083	-1 488 683
Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées		3 096 884	2114880
Variation du BFR lié à l'activité		-2 754 979	
stocks	203 572		-50 013
créances	-2 775 449		1 200 658
dettes	-183 102		706 284
FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'ACTIVITE		341 905	3 971 809
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement			
Acquisitions d'immobilisations		-1 017 832	-427 528
Cessions d'immobilisations		250	1 562 650
Réductions d'immobilisations			
Incidence des variations de périmètre			
FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT		-1 017 582	1 135 122
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement			
dividendes versés aux actionnaires de la société mère		-1 000 000	-1 000 000
dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées		0	0
autres variations		4 405	281
variation de financement		93 853	-511 675
souscription d'emprunt			0
remboursements d'emprunt		-1 202 015	-1 391 888
augmentation du capital en numéraire			
FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT		-2 103 757	-2 903 282
VARIATION DE TRESORERIE	-2 779 434	-2 779 434	2 203 649
Dont variation VMP	-2 480 000		
Trésorerie d'ouverture	4 956 954		2 753 305
Trésorerie de clôture	2 177 521		4 956 954

**NOTE I – METHODES DE CONSOLIDATION ET INFORMATIONS
COMPLEMENTAIRES**

1 – 1 - Principes de consolidation

1 – 1 – 1 Le bilan de la société consolidante GEFICAR est établi au 31 mars 2024 ; les filiales clôturent leurs comptes au 31 décembre 2023 à l'exception de la société SODICA-CARRIERES dont la date d'arrêté se situe le 31 janvier 2024. Il n'a pas été établi de situation intermédiaire.

Nous avons retenu les positions des comptes aux dates de clôture des différentes entités.

Les écarts générés par les différences de soldes ont été portés dans des comptes d'écart de consolidation actif et passif.

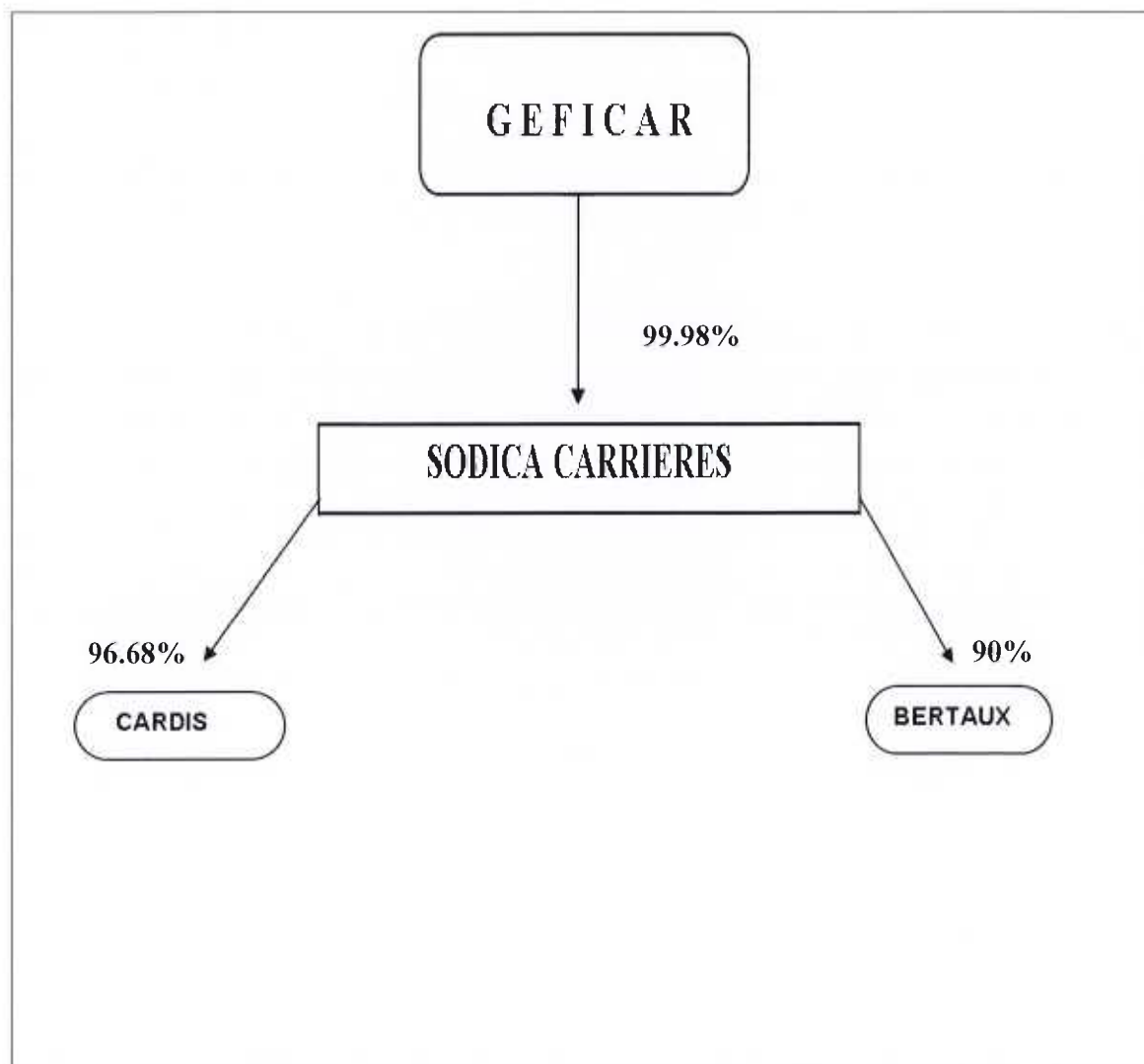
1 – 1 – 2 Nous avons établi les comptes consolidés conformément au règlement ANC 2020-01 relatif aux comptes consolidés.

- La méthode de référence a été appliquée aux crédits-baux.
- Les engagements de retraites sont indiqués pour leur intégralité dans l'annexe ; ils ont été évalués selon la méthode rétrospective Prorata Temporis.

GEFICAR
Comptes consolidés au 31 mars 2024

1 - 2 Périmètre de consolidation

1 - 2 - 1 Organigramme



GEFICAR

Comptes consolidés au 31 mars 2024

1 – 2 – 2 - Liste des entreprises consolidées et méthodes retenues

Sociétés	% contrôle			Méthodes de consolidation	% intérêt
	Direct	Indirect	Total		
Sodica-Carières	99,98		99,98	Intégration globale	99,98
Cardis		96,68	96,68	Intégration globale	96,66
Sci Bertaux		90,00	90,00	Intégration globale	89,98

La SARL PROGRESS filiale de la SA CARDIS est considérée comme non significative, eu égard aux totaux du bilan et du chiffre d'affaires, elle n'entre donc pas dans le périmètre de consolidation.

Les méthodes de consolidation sont inchangées par rapport à l'exercice clos le 31 mars 2023. Les pourcentages de contrôle et les pourcentages d'intérêt ont varié de manière non significative suite à des rachats de titres à des minoritaires.

Le périmètre de la consolidation a également été modifié (sortie de la société PISSEFONTAINE), du fait de la cession de la majorité de ses actifs en fin 2022.

1 – 3 – Principes comptables et modalités de consolidation**1 – 3 – 1 – Généralités**

- Cf supra 1 – 1 – 1 pour ce qui concerne les décalages entre les dates de clôture de GEFICAR et des filiales.
- Le taux d'imposition retenu en matière de fiscalité différée est de 25%.

GEFICAR

Comptes consolidés au 31 mars 2024

1 – 3 – 2 – Les écarts de première consolidation

- Est appelé «écart de 1^{ère} consolidation» la différence qui est constatée lors de l'entrée d'une entreprise dans le périmètre de consolidation entre le coût d'acquisition de ses titres et la part de l'entreprise détentrice dans ses capitaux propres y compris le résultat de l'exercice acquis à cette date. Cet écart peut être positif ou négatif.
- La valeur des titres CARDIS détenus par la société SODICA-CARRIERES a été estimée par M. Marcel LEBRIS, Commissaire aux Apports, lors de la fusion entre les sociétés CARSO et SODICA, sur le fondement des situations des deux sociétés dressées le 31 décembre 1995.
- Nous avons procédé à l'élimination des titres de participation CARDIS détenus par SODICA sur la base des capitaux propres du bilan établi à la date la plus proche du 31 décembre 1995, soit au 31 mars 1996.
- La valeur des titres SODICA détenus par la société GEFICAR a été définie par M. Claude MAYER, Commissaire aux Apports, dans un rapport daté du 15 mai 1996 en se fondant sur les comptes établis au 31 décembre 1995 des sociétés CARSO et SODICA (avant fusion)

Nous avons retenu la situation nette de ces mêmes bilans lors de l'élimination des titres SODICA.

GEFICAR

Comptes consolidés au 31 mars 2024

- Les écarts de première consolidation correspondent à la valeur des éléments incorporels incluant le fonds de commerce. Amortis sur 20 ans ils ont été traités de la manière suivante :

Sociétés	Coût acquisition titres (1)	% Cap. soc. (2)	Situation nette (3)	Valorisation dans les capitaux propres (4) = (3)x(2)	Positif	Négat.	Amortissement Antérieur	Amort. de l'exercice
Sodica/ Cardis	4.872.388	96,68	733.704 *	709.125	4.163.263	-	4.163.263	-
Geficar/ Sodica	6.503.647	99,76	3.067.103 **	3.059.742	3.443.904	-	3.443.904	-

* situation nette au 31.03.1996 de la SA CARDIS

** situation nette cumulée au 31.12.1995 des SA CARSO et SODICA

- L'écart d'acquisition résultant de l'élimination des titres CARDIS est amorti à 100% à la date d'arrêté des comptes consolidés. Leur durée de détention étant supérieure à 20 ans.
- Les titres de la société BERTAUX ont été souscrits dès la création desdites sociétés. Il n'y a donc pas d'écart de première consolidation.

- Le fonds de commerce de SODICA-CARRIERES a été amorti sur 20 ans selon les mêmes règles comptables retenues en matière d'amortissement des écarts d'acquisition, il est totalement amorti.

GEFICAR

Comptes consolidés au 31 mars 2024

1 – 3 – 3 – Impôt différé

Les impôts différés retraités dans les comptes consolidés présentés proviennent :

- ❑ des traitements prévus à l'article 248-8 à l'exemple des contrats de crédits-baux
- ❑ des déficits fiscaux ordinaires qui ont été activés pour la fraction que les entreprises peuvent raisonnablement espérer imputer.
- ❑ des décalages temporaires issus des provisions comptabilisées et non déductibles sur l'exercice
- ❑ le taux d'imposition retenu est le taux connu à la clôture de l'exercice, soit 25% ; l'incidence de la variation de taux est comptabilisée dans le compte de résultat en « impôt différé »

Impôts différés	Réserves antérieures	Résultat exercice	Clôture 31.03.23	31.03.2023
Situation à l'ouverture de l'exercice	Impôts différés Actif 43 489			302 741
Impôts sur les bénéfices différés		12 481		259 252
Correction fiscalité				
Situation à la clôture de l'exercice			Impôts différés actif 31 008	43 489

GEFICAR

Comptes consolidés au 31 mars 2024

1 – 3 – 4 – Opérations internes

- L'élimination des opérations réciproques a été effectuée sur la base des bilans des filiales aux dates de clôture (cf. supra § 1 – 1 – 1)

1 – 3 – 5 – Crédit bail

- Les crédits-baux immobiliers, dont les levées d'option ont été effectuées, ont été activés pour la valeur d'origine au contrat ; les valeurs résiduelles inscrites dans les comptes sociaux ont été neutralisées. Sont concernées :
 - SODICA-CARRIERES
 - BERTAUX

La SCI PISSEFONTAINE ayant cédé le 27 décembre 2022 son actif immobilier acquis en crédit-bail, l'immeuble ne fait plus l'objet de retraitement.

La Société a décomposé les ensembles immobiliers acquis par voie de crédit-bail selon la méthode prospective.

Les durées d'utilisation estimées sont les suivantes :

SODICA-CARRIERES

- Structure : 20 ans
- Façade – Etanchéité : 15 ans
- Installations générales : 10 ans
- Agencements : 5 ans

BERTAUX

- Pas de décomposition. Montant non significatif.
- Les crédits-baux portant sur les biens existants au 31 mars 2024 ont été activés. Les contrats concernent les sociétés GEFICAR, SODICA-CARRIERES et CARDIS.

GEFICAR

Comptes consolidés au 31 mars 2024

➤ Les incidences sur les comptes consolidés sont les suivantes :

	Actif consolidé	Passif consolidé	Résultat consolidé
Terrains	138.675		
Constructions	1.574.037		
Matériel et outillage	38.653		
Matériel de transport	274.671		
Créance d'IS différée sur retraitement antérieur	18.490		
Créance différée sur résultat			
Amortissement antérieur sur construction	(1.574.037)		
Amortissement antérieur sur matériel	(38.653)		
Amortissement antérieur sur matériel de transport	(274.671)		
Amortissement exercice sur construction	0		
Amort.exercice matériel outillage et transport	0		
Charges constatées d'avance	-		
Emprunts activés restant dû		-	
Emprunts activés sur matériel		-	
Réserve consolidée sur retraitement antérieur		154.085	
Intérêts minoritaires sur retraitement antérieur		3.080	
Dotation amortissement immeubles			0
Dotation amort. matériel et outillage et matériel de transport			0
Annulation redevances crédit-bail mobilier			0
Activation charges financières emprunt			0
Charges diverses			
Produits exceptionnels divers			
TOTAUX	157.165	157.165	0

NOTE II – BILAN

2 – 1 – Actif immobilisé

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie estimée.

Les variations de l'actif immobilisé s'analysent comme suit :

	Valeur brute 31/03/23	Augmentation	Diminution	Valeur brute 31/03/24
Immo incorporelles	116.147	18 775		134 922
Ecart d'acquisition	12.908.070			12 908 070
Immo corporelles	21.256.540	1 459 586	607 845	22 108 281
Immo financières	3.574.601	98 711	6 860	3 680 172
Total A	37.855.358	1 577 072	614 705	38 831 445

Les variations des amortissements s'analysent comme suit :

	Cumul au 31/03/23	Augmentation	Diminution	Cumul au 31/03/24
Immo incorporelles	111.396	7 549		118 946
Ecart d'acquisition	12.908.070			12 908 070
Immo corporelles	10.988.983	1 208 089	24 512	12 172 560
Total B	24.008.450	1 215 638	24 512	25 199 575

Immobilisations nettes Total A – B

13.631 870

GEFICAR
Comptes consolidés au 31 mars 2024

2 – 2 – Stocks

Ils sont évalués suivant la méthode de premier entré, premier sorti. La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires sous déduction des remises et ristournes. La valorisation est faite à partir du dernier prix d'achat connu.

2 – 3 – Provisions

	Cumul au 31.03.23	Augmentation	Diminution	Cumul au 31.03.24
Provisions réglementées				
Provisions pour risques et charges	928.997			928.997
Provisions pour dépréciation				
Immo. incorporelles				
Immo. corporelles				
Immo. financières	91.535		91.535	
Stocks et en-cours	14.927	1 234	10 793	5 368
Créances				
TOTAL	1.035.459	1 234	102 328	934 365
Dotations et reprises		Dotations	Reprises	
• d'exploitation		1 234	102 328	
• financières				
• exceptionnelles				

GEFICAR
Comptes consolidés au 31 mars 2024

Les principaux risques provisionnés correspondent à :

- dépollution anciennes stations	560.000
- risque sous-traitance	180.200

2 - 4 – Etat des échéances des créances

	Montant	A un an au plus	A plus d'un an
Prêts	-	-	-
Autres immobilisations Financières	35.772		35.772
Créances clients	716 646	716 646	
Créances d'impôt différé	31 007	31 007	
Autres créances d'exploitation	784 111	784 111	
Charges constatées d'avance	185 479	185 479	
TOTAUX	1 753 016	1 717 244	35 772

GEFICAR
Comptes consolidés au 31 mars 2024

2 – 5 – Capitaux propres

La variation des capitaux propres s'analyse comme suit :

	TOTAL 31/03/2024	GROUPE	Intérêts minoritaires	TOTAL 31/03/2023
Capitaux propres n-1	9 731 243	9 598 071	133 172	8.451.787
Résultat exercice	1 961 777	1 954 768	7 009	2.279.175
Ecart de consolidation n-1 – impact résultat	4 405	4 405		281
Distribution dividendes GEFICAR	-1.000.000	-1.000.000		-1.000.000
Distribution dividendes hors groupe SODICA-CARRIERES				
Divers		23	-23	
Complément d'annulation des titres Sodica	-15 760	-15 760		
Neutralisation PISSEFONTAINE	18 301	18 301		
régul résultat n-1 Pissefontaine - int minoritaires et variation de périmètre		10 214	-10 214	
Capitaux propres n	10 699 966	10 570 022	129 944	9.731.243

GEFICAR
Comptes consolidés au 31 mars 2024

2. 6 – Etat des échéances des dettes

	Montant	A 1 an au plus	A plus d'un an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts	4 001 872	1 214 270	2 787 602	
Etablissements bancaires	0	0		
Dettes diverses	810 471	810 471		
Fournisseurs	5 689 592	5 689 592		
Dettes fiscales et Socials	2 414 758	2 414 758		
Dettes sur immob.	72 086	72 086		
Autres dettes	659 694	659 694		
Produits constatés d'avance				
TOTAUX	13 648 473	10 860 871	2 787 602	

ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

Engagements donnés

	Avals et Cautions (1)	Autres engagements (2)	Engagement Retraite (2)	Dettes garanties par des suretés réelles
GEFICAR	1 965 850	126 230	142 344	
CARDIS				2 280 458
SODICA CARRIERES	2 280 458		102 011	1 721 414

- (1) – dont caution donnée par la société GEFICAR à un établissement de crédit au bénéfice de la société SODICA-CARRIERES d'un montant de 1 721 414 €
- dont caution donnée par la société SODICA-CARRIERES à un établissement de crédit au bénéfice de la société CARDIS d'un montant de 2 280 458 €

- (2) L'engagement au titre des indemnités de fin de carrière a été calculé selon la méthode Rétrospective Prorata Temporis sur l'ensemble de la période d'emploi des salariés, en retenant les critères suivants :

- Table de mortalité INSEE 2017-2019
- Taux d'actualisation 3.32%
- Départ volontaire des salariés

GEFICAR

Comptes consolidés au 31 mars 2024

- Turn-over faible pour les catégories Cadres et Agents de maîtrise, fort pour la catégorie Employés
- Taux de charges patronales : 30%
- Taux d'augmentation des salaires : 3% pour les cadres et non cadres

NOTE III - COMPTE DE RESULTAT

	31/03/24	31/03/23
3 – 1 Impôt		
- impôt dû sur les bénéfices	526 449	685.226
- impôt différé	12 481	259.252
Impôt total	538 930	944.478

Preuve d'impôt

Résultat d'ensemble	1 961 777
Impôt	538 931
Amortissement EDPC	0
Produits non imposables	(23 000)
Autres éléments non déductibles	(8 087)
Charges non déductibles	285 577
Autres éléments imposables	0
Ecart sur report déficit	0

TOTAL	<u>2 755 198</u>
-------	------------------

Impôt correspondant à 25% sur 2 755 198	688 799
Crédits d'impôt utilisés	(149 870)

538 930

GEFICAR
Comptes consolidés au 31 mars 2024

3 – 2 Résultat exceptionnel

	31/03/2024	31/03/2023
Produits		
Provision pour risques - reprise		
Provision pour impôt - reprise		295 030
Cession d'immobilisations	250	1 564 479
Divers		10 032
Total produits exceptionnels	250	1.869.541
Charges		
Provision pour risques - dotation		96.600
VNC immobilisations cédées	8 333	75.797
Amendes		115
Divers		
Total charges exceptionnelles	8 333	172.512

3 – 3 Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant des honoraires des commissaires aux comptes pris en charges sur l'exercice s'élève à
 31/03/2024 : 41 020 €
 31/03/2023 : 40.220 €
 31/03/2022 : 39.370 €

NOTE IV – DIVERS

Effectif moyen par société - équivalent temps plein :

Sociétés	Effectif
Geficar	103
Sodica-Carières	77
Cardis	0
Total effectif	173